

Déclaration du Club de Genève

sur
L'Impact Environnemental des Conflits Armés
Genève, le 7 septembre 2019

Cette première moitié du XXI^e siècle voit apparaître de nouveaux types de périls, mais aussi voit renaître de vieux conflits que l'on pensait dépassés.

Alors que l'humanité vit globalement mieux qu'au siècle précédent, notre planète fait face à des dangers inédits qui menacent l'espèce humaine, ainsi que l'environnement.

On peut constater avec satisfaction que la jeunesse de tous les pays se mobilise pour la protection de l'environnement et que pour beaucoup d'entre eux ce combat tient lieu de principale préoccupation.

La problématique de la guerre et de la paix, préoccupation fondamentale de l'humanité depuis la nuit des temps, est ainsi reléguée au second plan, la paix étant considérée comme acquise.

Or, rien n'est moins vrai.

Considérant:

- Que de fait, tous les combats environnementaux actuels, limitation de l'effet de serre, réchauffement climatique, préservation des espèces menacées, lutte contre le déboisement, préservation des nappes phréatiques, etc.,... sont susceptibles d'être réduits à néant en quelques minutes par une guerre moderne.
- Que chaque jour, des conflits d'intensité moyenne ou basse, occasionnent pour ceux qui les subissent des tragédies humaines en tous points comparables à celles des grandes guerres et ont pour conséquence une atteinte souvent irréversible à l'environnement naturel.
- Que la course aux armements, même en dehors de tout conflit, occasionne des dégâts environnementaux considérables.
- Que la variété des dégâts causés à l'environnement par les conflits armés couvre un spectre extrêmement large: notamment la fabrication, le fonctionnement, la destruction que ce soit pour fait de guerre ou par obsolescence de multiples engins; notamment les munitions explosées ou non explosées, les mines antipersonnelles qui par ailleurs entravent l'agriculture; les métaux lourds, les matériaux radioactifs, les produits chimiques utilisés à tous les stades de la guerre. Ainsi que notamment l'utilisation d'uranium pour la fabrication de blindages et de projectiles perforants qui a pour conséquence de libérer de l'uranium appauvri dans l'environnement, où il restera déposé pendant des milliers d'années.
- Que le droit à la paix et à la sécurité, ainsi que la possibilité de vivre dans un environnement sain sont des droits humains universels.
- Que l'engagement en faveur de la paix est un principe général du droit international.
- Que toute guerre, quelle qu'elle soit, est inutile et constitue un constat d'échec non seulement pour les pays impliqués, mais aussi pour toute la communauté internationale.
- Qu'il existe un lien évident entre la paix, l'environnement et le développement.

Le Club de Genève déclare avec un sentiment d'urgence :

Qu'une réflexion approfondie sur l'environnement et l'avenir de la planète ne peut se faire sans

intégrer également la problématique de la guerre et de la paix.

Qu'à une époque où l'équilibre fragile de notre écosystème est menacé et que la survie même de notre environnement naturel et la survie de l'humanité en tant que telle sont fondamentalement remis en question, nous ne pouvons plus nous permettre de subir des guerres en permanence.

Que cette réflexion doit amener à contraindre les Etats qui se seront rendus coupables de dégâts environnementaux en raison de conflits armés de rétablir l'état de l'environnement tel qu'il était avant leur intervention et de réparer tous les dommages ainsi occasionnés.

Le Club de Genève est une association sans but lucratif. Ses membres sont des personnalités de la société civile et ont le plus souvent rempli, ou remplissent encore, des fonctions de responsabilité sur tous les continents.

Son propos est d'étudier les problèmes géopolitiques et sociaux du monde contemporain de façon non partisane. Il n'est affilié à aucun mouvement de nature politique ou religieuse ; il s'efforce de promouvoir des relations apaisées entre les Etats et apporte son soutien à la recherche de la paix.

Son objectif est d'attirer l'attention des citoyens et des décideurs sur les enjeux à moyen et à long terme qui engagent l'avenir de l'humanité.

Les langues de travail sont le français et l'anglais. La qualité de membre s'acquiert par cooptation.